



PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE



PORTEURS DU PROJET



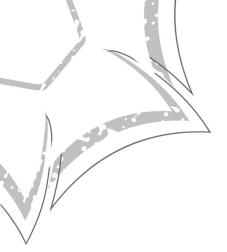






Table des matières

Contexte du projet	3
Objet de la prestation	3
Missions attendues	3
Durée de la mission et calendrier prévisionnel	4
Livrable attendu	4
Profil recherché / Compétences requises	4
Modalités de réponse	5
Critères de sélection	5
Modalités contractuelles	6
Modalités de dépôt des candidatures	6
Conditions générales du marché	6
Pièces constitutives du marché	8







Contexte du projet

Créée par décret ministériel n°86-1149 du 23 octobre 1986, la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Jujols fêtera ses 40 ans en 2026. Gérée par la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), cette réserve constitue un site emblématique du massif du Coronat, reconnu pour la richesse de ses milieux naturels, la diversité de sa faune et de sa flore, et son rôle de territoire de recherche, d'éducation et de concertation environnementale.

À l'occasion de cet anniversaire, la RNN de Jujols souhaite renforcer sa communication afin de sensibiliser le public aux 40 ans de gestion de cet espace protégé dédié à la préservation du vivant.

Objet de la prestation

Le présent appel à prestations a pour objet la conception graphique d'un ensemble de supports de communication destinés à la valorisation des 40 ans de la RNN de Jujols.

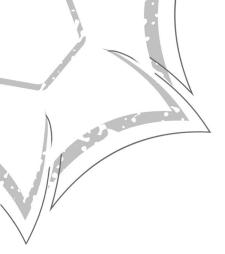
Les prestations de conception pourront éventuellement s'accompagner de propositions optionnelles de fabrication, qui devront être budgétées distinctement.

NB: La réalisation des missions attendues est conditionnée à l'obtention des financements correspondants et à l'évolution du plan de communication. Le commanditaire se réserve le droit de scinder le marché en plusieurs lots pouvant être attribués à différents prestataires.

Missions affendues

Le prestataire retenu aura pour mission principale la création graphique complète des supports suivants :

- 30 bâches format A0 (84,1 x 118,9 cm) : conception graphique pour l'exposition « 40 ans au service du vivant » ;
- 3 cartes postales (format 14,8 x 10,5 cm à l'italienne) : création d'une série visuelle valorisant la réserve ;
- 1 poster vectoriel (format A3: 29,7 x 42,0 cm): poster "vintage" Portrait Recto (représentation du paysage de la RNN de Jujols. En plus du paysage, nous souhaitons voir dans la composition trois éléments majeurs qui caractérisent l'outil "réserve naturelle", à savoir une/deux espèces emblématique, un agent en uniforme de travail en observation naturaliste sur le terrain et un panneau réglementaire);
- 1 visuel pour impression sur tote bag (zone d'impression 28 x 28 cm).







La conception et l'exécution graphiques des productions se feront à partir des éléments textuels et iconographiques fournis par la FRNC, ainsi que dans le respect de la charte graphique des Réserves Naturelles de France, disponible à l'adresse suivante : https://drive.google.com/drive/folders/1sZW-D9YTZKnz0hL8uJiTsDmZzDggiAp

Un maximum de deux pistes graphiques pourra être proposé, accompagné d'allers-retours permettant l'intégration des corrections nécessaires avant validation définitive.

Chaque proposition de fabrication (impression, production) devra être présentée de façon optionnelle, avec un budget distinct, sans caractère obligatoire pour les candidats.

Durée de la mission et calendrier prévisionnel

- Lancement prévisionnel : février/mars 2026
- Validation des maquettes : été 2026
- Livraison des supports finalisés : septembre 2026
- Événement et diffusion : octobre 2026

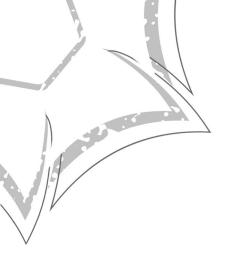
Un calendrier plus détaillé sera défini conjointement avec le prestataire retenu à l'issue de la contractualisation.

Livrable affendu

- Maquettes et pistes graphiques pour chaque support ;
- Fichiers HD prêts pour impression (PDF, AI, EPS) et versions web;
- Éventuellement : prototypes ou exemplaires test ;
- Guide graphique si pertinent;
- Devis différenciés pour la conception et la fabrication.

Profil recherché / Compétences requises

- Graphiste ou agence de communication spécialisée dans le secteur environnemental ou institutionnel;
- Maitrise des contraintes d'édition print et web ;
- Capacité à produire des visuels clairs, pédagogiques et attractifs;
- Créativité et rigueur dans la gestion des visuels et des messages ;







• Sensibilité aux valeurs de protection du vivant et aux enjeux environnementaux.

Modalités de réponse

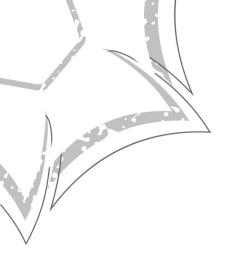
Les candidatures devront inclure :

- Note méthodologique et artistique présentant vos intentions, références et démarche;
- Devis détaillé (conception / fabrication / suivi);
- Planning de production;
- Références visuelles similaires ;
- CV des intervenants;
- Déclaration sur l'honneur;
- Attestation d'assurance RC professionnelle.

Les devis, établis en euros HT et TTC (avec mention du taux et du montant de la TVA), devront être adressés au nom de : Réserve Naturelle Nationale de Jujols Fédération des Réserves Naturelles Catalanes 9 rue de Mahou 66500 Prades

Critères de sélection

Critère	Pondération
Créativité et qualité graphique	40 %
Adéquation aux supports demandés	20 %
Expérience sur projets similaires	30 %
Coût global de la prestation	10 %







Modalités contractuelles

- Type de contrat : prestation de service
- Commanditaire : Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC)
- Le marché pourra être attribué à une structure unique ou à un groupement.
- Marché scindable par lots

Modalités de dépôt des candidatures

- Date limite de réception des offres : 12 décembre 2025
- Envoi à : remi.laffitte@reserves-naturelles-catalanes.org
- Objet: Communication visuelle 40 ans RNN Jujols

Conditions générales du marché

Cadre juridique

Le présent marché est un marché de prestation intellectuelle, relevant de la commande publique au sens de l'article L.1111-1 du Code de la commande publique. Il s'inscrit dans une procédure adaptée (articles R.2123-1 à R.2123-4 du CCP), en lien avec la mission d'intérêt général portée par la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes.

Durée et délais d'exécution

Le marché prendra effet à la date de signature du ou des devis. La mission s'exécutera selon le calendrier défini avec le prestataire.

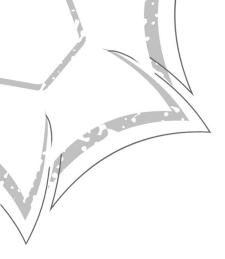
Montant du marché

Le marché est un marché à prix global et forfaitaire, toutes taxes comprises (TTC). Le prix comprend :

- les honoraires du prestataire,
- les frais de déplacement,
- les frais de production et valorisation des livrables,
- les charges sociales et fiscales afférentes.

Modalités de règlement

Les paiements seront effectués par virement administratif sur présentation d'une facture conforme, dans un délai de 30 jours suivant sa réception.







Propriété des livrables

L'ensemble des productions réalisées seront transmis en version numérique et resteront la propriété exclusive de la FRNC, sauf mention contraire validée par écrit. Le prestataire pourra mentionner cette mission dans ses références, sous réserve de l'accord préalable de la FRNC.

Confidentialité

Le prestataire s'engage à respecter une obligation de confidentialité sur l'ensemble des données, échanges et documents liés au projet, pendant et après la durée du marché.

Responsabilité

Le prestataire est responsable de la qualité des prestations fournies et des dommages éventuellement causés par ses collaborateurs. Il s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'intégralité de ses activités.

Sous-traitance

La sous-traitance est autorisée sous réserve d'une demande formelle d'agrément préalable, accompagnée :

- du nom du sous-traitant,
- de ses compétences,
- et d'un devis détaillé.

Résiliation

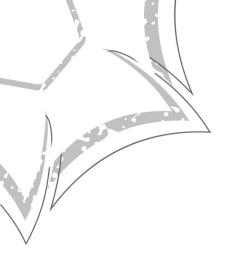
Le marché peut être résilié:

- de plein droit, en cas de manquement grave du prestataire à ses obligations contractuelles, après mise en demeure restée sans effet 15 jours après sa notification,
- par accord amiable, entre les deux parties,
- en cas de force majeure dûment reconnue.

Litiges

Tout différend relatif à l'exécution du marché fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

À défaut, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif compétent du siège de la FRNC.







Pièces constitutives du marché

L'offre retenue, une fois acceptée, constituera avec le présent cahier des charges les pièces contractuelles du marché, à savoir :

- Le présent cahier des charges (version datée et signée par les deux parties),
- L'offre technique et financière du prestataire retenu,
- Le devis détaillé validé.
- La déclaration sur l'honneur (Annexe 1),
- La copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile.

ANNEXE 1 : Déclaration sur l'honneur du candidat

Une déclaration sur l'honneur, datée et signée, devra accompagner l'offre, certifiant que le candidat :

- Ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner aux marchés publics conformément aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la commande publique;
- Est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales ;
- Dispose des capacités et compétences professionnelles nécessaires à l'exécution du présent marché;
- S'engage à respecter les obligations de confidentialité et la propriété intellectuelle des livrables ;
- Est assuré en responsabilité civile professionnelle.







Crédits photos : ©Rémi Laffitte

PARTENAIRES financiers



